

# Information du salarié sur la prise des congés acquis pendant un arrêt de travail d'au moins 1 an

Juin 2024

(sur papier à en-tête de l'entreprise)

Nom du salarié  
Adresse

À ..... (lieu), le ..... (date)

**Lettre recommandée avec accusé de réception n° .....**

**(ou : Lettre remise en main propre contre décharge ou : Lettre transmise par voie numérique sécurisée)**

**Objet** : Prise des congés payés acquis pendant votre arrêt de travail d'au moins 1 an

M<sup>me</sup>/M. ....,

Votre contrat de travail a été suspendu par arrêt de travail pour ..... (précisez *accident ou maladie d'origine non professionnelle ou accident du travail ou maladie professionnelle*) aux dates suivantes (précisez les dates indiquées sur les documents Cerfa d'arrêt de travail pour l'arrêt initial et les éventuelles prolongations) :

- Du .../.../... au .../.../...
- Du .../.../... au .../.../...
- .....

Pendant cette période de suspension de votre contrat de travail, vous avez cumulé ..... jours ..... (précisez : *ouvrables/ouvrés, étant rappelé que la loi DDADUE n° 2024-364 prévoit l'acquisition de 2 jours ouvrables [1,66 jour ouvré] de congé par mois d'absence en cas d'arrêt de travail d'origine non professionnelle et 2,5 jours ouvrables [2,08 jours ouvrés] de congé par mois d'absence en cas d'arrêt de travail d'origine professionnelle*) de congés payés.

Ayant été absent(e) au moins 1 an à la date de fin de la période d'acquisition de ces congés, soit le ..... (précisez la date : *en principe le 31 mai de l'année N-1 pour les congés acquis à prendre du 1<sup>er</sup> mai de l'année N-1 au 30 avril de l'année N, sauf autre disposition par accord collectif*), vous avez bénéficié d'un report d'une durée de 15 mois de la période de prise de ces congés, soit jusqu'au ..... (précisez la date : *fin de période d'acquisition des congés + 15 mois*).

Vous avez repris votre travail le ....., soit avant l'expiration de cette échéance. Aussi nous informons-vous qu'il vous reste, au jour de la présente information, un délai de ..... mois/jours, soit jusqu'au ..... (précisez la date en prenant en compte le délai de report déjà écoulé jusqu'à la date de reprise), pour prendre ces congés payés. À l'issue de cette période, vous perdrez le droit d'en bénéficier.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous informons que vous pouvez joindre le service suivant : .....

Nous vous prions d'agréer, M<sup>me</sup>/M. ...., nos salutations distinguées.

Signature de l'employeur

***Variante si la lettre est remise en main propre contre décharge***

Nous vous prions d'agr er, M<sup>m</sup>e/M. ...., nos salutations distingu es.

Fait en deux exemplaires

Signature du salari   
(pr c d e de la mention manuscrite :  
« Remise en main propre le ..... »)

Signature de l'employeur

